



SECTION



PUY-DE-DOME

Compte rendu de la réunion informelle du 1^{er} octobre 2019

Le directeur a reçu les organisations syndicales le 1^{er} octobre pour une réunion dont le thème principal était la géographie revisitée.

FO-DGFIP a rappelé au directeur son opposition à cette réforme. **FO-DGFIP** n'est pas mandaté pour participer à des groupes de travail. Néanmoins, **FO-DGFIP** souhaite informer les agents.

Le directeur a indiqué en introduction que cette réforme ne doit pas faire l'objet d'un enjeu politique. Elle se déroulerait entre 2020 et 2023. Le projet pour le département sera finalisé fin octobre et envoyé à la centrale. Le directeur sera autorisé ou pas par la centrale à le communiquer aux agents.

La volonté de l'administration est de massifier ses services en les concentrant. Parallèlement, la mise en place des MFS (maison France services), voulue par le président de la République, contribuerait à améliorer les relations avec la population :

« c'est nous qui allons vers eux(les citoyens) dans ces points de contact ».

L'accueil dans les MFS se déclinerait sous 2 formes :

- un accueil primaire par les agents des MFS.
- un accueil sur rendez-vous pour des questions fiscales ou de gestion publique avec des agents de la DGFIP qui se déplaceraient dans les MFS.

Des agents de la DGFIP, sur la base du volontariat, pourraient être mis à disposition des MFS. Ils seraient toujours agents de la DGFIP (carrière, statut, congés, payés...). Dès lors, l'accueil serait polyvalent et l'agent détaché suivrait une formation adéquate.

Concernant les postes de conseiller aux décideurs locaux, ils seraient des cadres de notre administration choisis par le directeur. Leur nombre, au sein du département, reste incertain (au minimum 10). Le régime indemnitaire reste inconnu.

Le directeur souhaiterait pour l'année 2020, mettre en place la nouvelle organisation hospitalière (regroupement de la M21 à la trésorerie du CHU) et le regroupement des SPF suspendu depuis le mois de mai 2019. Cependant, il reste tributaire des décisions de la centrale.

Pour renforcer la potentialité du département, le directeur aurait candidaté pour accueillir un service avec un nombre conséquent d'agents sur un site hors agglomération clermontoise. Dans le même temps, la collectivité qui souhaiterait candidater devrait déposer un dossier.

Enfin, la nouvelle campagne de télétravail débutera en novembre. Le pourcentage d'agents pouvant déposer une demande sera étendu.

Les représentants **FO-DGFIP** restent à votre disposition.

Christine PEREIRA (équipe de renfort), Cécile SORIANO (SIP de Thiers), Jean-Marc LE FAY (trésorerie d'Aigueperse)